

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Délibération n°2026.04.068

Autorisation du vote électronique

LE VINGT TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT SIX à 16 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 17 avril 2026

Secrétaire de Séance: Hugo ROUGIER

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **74**

Nombre de pouvoirs: **1**

Nombre d'excusés: **0**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Stéphanie MARCHAND à Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260423-2026_04_68-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2026
Publication : 29/04/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 AVRIL 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.04.068**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

AUTORISATION DU VOTE ELECTRONIQUE

Considérant que l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) fixe les cas dans lesquels il peut être recouru au scrutin public ou au scrutin secret. Quel que soit le mode de scrutin choisi, cet article n'interdit ni n'impose des modalités de vote particulières.

Considérant que le recours au vote électronique a pour avantage de moderniser le vote des délibérations et des élections, d'assurer la fiabilité des votes et de fluidifier le déroulement des séances de conseil communautaire,

Considérant que le respect des principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales, tels que le secret du vote et la sincérité du scrutin, est garanti par le vote électronique,

Vu le certificat produit par le prestataire qui garantit le secret du vote, le traitement des données personnelles en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD),

Je vous propose :

D'AUTORISER le recours à un système électronique de vote des délibérations inscrites à l'ordre du jour du conseil communautaire d'installation et éventuellement pour le conseil communautaire du 30 avril 2026.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non votant : 0

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260423-2026_04_68-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2026
Publication 29/04/2026